

# La lettre de l'assistance technique eau

Le Département vous informe  
N°66 DÉCEMBRE 2023

Les missions de soutien et d'accompagnement des collectivités territoriales sont regroupées au sein de la Direction Accompagnement des Territoires (DAT) pour être à votre écoute et venir en appui sur vos projets



L'eau, au vu de l'enjeu que pose sa gestion et son adaptation au changement climatique est une ressource qui mobilise fortement l'action départementale afin de la préserver dans la durée. Elle fait l'objet d'une politique départementale spécifique, d'un plan d'action et d'un budget dédiés : le Département de Saône-et-Loire, au travers de son plan eau s'engage à y consacrer 5 millions d'euros par an. Parce qu'une politique efficace et agile repose sur une connaissance claire du contexte, le Département s'appuie sur l'Observatoire de l'eau ; véritable outil de partage de connaissance locale, qui éclaire les réflexions et décisions des élus d'informations actualisées sur le changement climatique et l'état de la ressource en eau et qui permet aux collectivités de comparer certains indicateurs avec les collectivités voisines.

Catherine AMIOT  
Vice-présidente chargée de l'environnement

Jean-Claude BÉCOUSSE  
Conseiller départemental délégué à l'eau

## RESSOURCE EN EAU ET CLIMAT

### Plan national sur l'eau – premier bilan 6 mois après

Le plan national sur l'eau a été lancé en mars 2023. Il contient 53 mesures dont la dernière est un engagement à rendre compte de l'avancement deux fois par an. Un bilan à 6 mois a été présenté début octobre. Un document de synthèse reprend la liste des mesures et indique leur état d'avancement.

Il est consultable sur le site du [Ministère de la transition écologique](#).

Pour quelques précisions supplémentaires, vous pouvez consulter la présentation de l'avancement au [Comité national de l'eau \(CNE\) du 2 octobre](#).



### Plan opérationnel d'action territorialisé (PAOT)

Le PAOT du département a été adopté cet été par la Mission inter-service de l'eau et de la nature (MISEN) pour la période 2022-2027. Il définit les priorités des services de l'Etat pour ce qui concerne la préservation et la reconquête de la bonne qualité des masses d'eau. Il s'agit en fait de la déclinaison opérationnelle du programme de mesures des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE). Feuille de route des actions de l'Etat en la matière, ce document fait le constat de la situation sur le territoire et présente en annexe, des fiches territoriales par bassin versant hydrographique. Les fiches rappellent l'état des lieux, les principaux enjeux et la gouvernance « milieux aquatiques » du bassin, et localise sur une carte les actions à mener classées par thématique : milieux aquatiques, assainissement, industrie, agriculture et ressource.

Consultez le document sur le [site de la Préfecture](#).



## TRANSFERT DES COMPÉTENCES

### Avancement des transferts en Saône-et-Loire

Le Département propose aux Communautés de communes de les rencontrer pour évoquer le transfert des compétences eau potable et assainissement sur leur territoire, afin que les élus aient bien en tête les enjeux et différentes options qui s'offrent à eux dans le cadre de ce transfert. Cela permet de mieux cadrer l'étude de transfert qui est engagée par la suite.

Une carte d'avancement est établie à l'échelle du Département.

Elle vient d'être actualisée pour la situation au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Vous pouvez la consulter [ici](#).



## FONDS DE PLAN POUR LES RÉSEAUX

### Achèvement du Plan de corps de rue simplifié de Saône-et-Loire

Le plan de corps de rue simplifié, ou **PCRS**, est un plan géoréférencé de haute précision destiné à servir de fonds de plan pour d'autres couches d'informations géographiques, notamment des plans de réseaux (électricité, eau potable assainissement, etc.). Il doit en terme couvrir l'ensemble du territoire national, pour favoriser le repérage des réseaux souterrains et minimiser le risque d'incident lors des chantiers à proximité. Il présente cependant de nombreux autres intérêts et son usage est amené à se développer avec l'essor des systèmes d'information géographique.

Second PCRS d'échelle départementale à être achevé en Bourgogne Franche-Comté, celui de Saône-et-Loire a été porté par le Syndicat départemental d'énergie de Saône-et-Loire (SYDESL), qui a missionné l'Institut Géographique National (IGN) pour le réaliser.

Le choix s'est porté sur un PCRS « image », sous la forme de photos aériennes de haute résolution. Les survols par avion ont également permis des relevés **LIDAR Haute densité** qui ouvrent la voie à de nouveaux usages complémentaires.

Début novembre 2023, le SYDESL a organisé un séminaire autour du PCRS, qu'il convient désormais de faire vivre.

Une page dédiée sur son site internet propose un retour sur cette journée et les supports des présentations.

À consulter [ici](#).



## MILIEUX AQUATIQUES

### Suivi des stations de mesure des débits des cours d'eau

Le site Hydroportail est bien connu des acteurs souhaitant connaître le débit des cours d'eau (et bien plus). Il résulte d'un travail quotidien des Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) pour garantir la fiabilité des données

Pour illustrer cela, la DREAL Nouvelle Aquitaine a réalisé un petit film de 10 minutes, montrant le travail de ses agents, et insistant sur l'importance des jaugeages réguliers à l'étiage pour obtenir des mesures fiables.

Vous pouvez visionner le film sur le site de la [DREAL Nouvelle Aquitaine](#).

Retrouvez les données des cours d'eau proches de chez vous sur l'[Hydroportail](#).



### Trophées de l'eau Loire-Bretagne 2023

La Communauté de communes du Grand Autunois Morvan est lauréate d'un trophée de l'eau dans la catégorie « restaurer les cours d'eau, les zones humides et leur biodiversité ». Cette distinction vient récompenser l'opération de restauration de la continuité écologique sur l'Arroux et le Ternin au droit du barrage de Saint-Andoche sur la commune d'Autun.

L'Agence de l'eau a retenu 7 lauréats dans différentes catégories, sur 24 dossiers présentés.

Vous pouvez retrouver la liste des lauréats sur le site de [l'Agence](#).



## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### Révision de la directive Eaux résiduaires urbaines (ERU)

Le projet de texte fait son chemin au sein des instances Européennes. Le texte proposé par la Commission Européenne a été retravaillé par le Parlement Européen et le Conseil de l'Union Européenne. Ces trois instances vont maintenant entamer un trilogue pour parvenir à un texte commun qui devrait être adopté début 2024.

Dans sa séance du 26 octobre, le Comité National de l'eau dresse un tableau comparatif des trois versions du texte et des points de discussion.

Vous pouvez consulter la présentation au Comité national de l'eau [ici](#).



### Mission flash sur la Réutilisation des eaux usées traitées (REUT)

Suite à la parution du plan national sur l'eau, une mission flash a été confiée conjointement au Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER), à l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et à l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) autour de la question de la facilitation du recours aux eaux non conventionnelles.

Après avoir dressé un inventaire des cas de REUT existants une liste des projets en cours, la mission s'est intéressée à l'exemple d'autres pays Européens avant de formuler des recommandations.

Retrouver le rapport qui en résulte sur le site de [l'IGEDD](#).

### Nouveau guide pour les filtres plantés de roseaux

Une trame type pour un cahier des clauses techniques particulières (CCTP) de création d'un filtre planté de roseaux, avait été élaborée en 2007 par un groupe de travail national.

Elle était destinée à servir de guide aux maîtres d'œuvre, pour concevoir leurs projets et consulter les entreprises de travaux.

Le nouveau guide modifie l'ancien pour tenir compte du retour d'expérience accumulé depuis cette date sur les filtres plantés de roseaux en service.

Il comporte de nombreuses évolutions, depuis les règles de conception générale, en passant par la prise en compte du temps de pluie et la qualité des granulats des filtres.

Il est recommandé que les collectivités ayant un projet demandent à leur maître d'œuvre de respecter les exigences de ce document.

Téléchargez le nouveau CCTP type sur le site de [l'EPNAC](#).



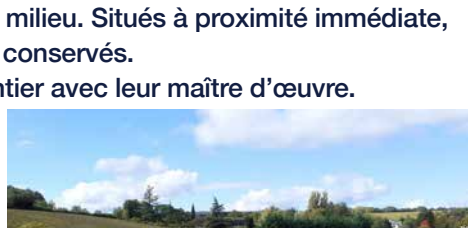
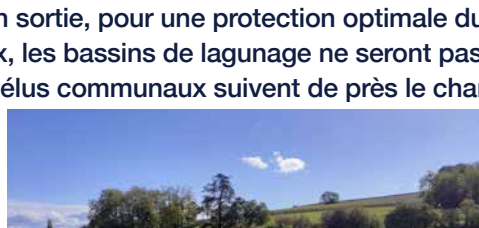
### Remplacement d'un lagunage à Chardonnay

Suite à la réalisation de son schéma directeur d'assainissement, la Commune de Chardonnay a travaillé sur le remplacement du lagunage du bourg, devenu trop petit, et dont le rejet contribuait à déclasser le cours d'eau récepteur.

Le choix s'est porté sur la création d'un filtre planté de roseaux à deux étages verticaux d'une capacité de 300 Équivalents-habitants. Le dispositif sera complété par un bassin tampon en tête, et par une zone de rejet végétalisée utilisée en période d'étiage en sortie, pour une protection optimale du milieu. Situés à proximité immédiate, et toujours en service pendant les travaux, les bassins de lagunage ne seront pas conservés.

Les terrassements ont commencé, et les élus communaux suivent de près le chantier avec leur maître d'œuvre.

Le service d'assistance technique du Département a accompagné la commune lors des différentes étapes de son schéma directeur, puis lors de l'élaboration du projet de nouvelle station. Le travail se poursuit actuellement en phase travaux, avec la participation à certaines réunions de chantier.



Pour plus d'informations sur l'eau :  
• le site du [Département de Saône-et-Loire](#)  
• le site des [services de l'État en Saône-et-Loire](#)

Le Département souhaite que cette lettre de proximité sur l'eau puisse vous tenir informé et vous dirige vers des liens utiles à vos missions. Pour nous faire part de vos observations ou vous désabonner, merci de nous adresser un courriel à [dat@saoneetloire71.fr](mailto:dat@saoneetloire71.fr)

Département de Saône-et-Loire - Direction accompagnement des territoires  
Espace Duhesme - 18, rue de Flacé - CS70126 - 71026 Mâcon Cedex 9 - [dat@saoneetloire71.fr](mailto:dat@saoneetloire71.fr)

